



Assemblée générale du 26 septembre 2020, Cercle du Jardin, Neuchâtel

Procès-verbal

Présents : Patrice Allanfranchini, Monique Allemann, Michel Arni, Marc et Christiane Bertschi, Monique Bise, Yvonne de Bosset-Schubert, Aurèle et Louis-Philippe de Bosset, Jean-Marc Breguet, Jacques Bujard, Denis Clerc, Guy et Jacqueline de Montmollin, Victoria Glanzmann, Etienne Grossenbacher, Stéphanie Guelpa, Antoine Guilhen, Marie-Christine Hauser, Marianne Lebet, Stéphanie Leiter, René Lüthi, Daniel Mathez, Robert Michel, Laurent Nebel, Julie Pauchard, Alix Sigge-Perrot, Isabel Valverde, Charlotte Vernet, Nicolas Wavre

Excusés : Fabrice Agustoni, Anne Babey, Pierrette Bobillier, Corine Bolay Mercier, Alexis Bolle, André Bolliger, Edmond Charrière (Association Maison Blanche), Jean-Baptiste Codoni, Pierre Debrot, Renaud de Montmollin, Madeleine de Seidlitz, Philippe Du Pasquier, Michel Fior, Antonio Gallina, Adi Glanzmann, Nicolas Glauser, Jean-François Graf, Antoinette Gueissaz, Philippe Gygi, Jean-Claude Jeanneret, Patricia Jeanneret, Philippe Loup, Edouard Marc et Christiane Meyer, Hervé Miéville, Bureau d'architecture MSBR Nouvelle Génération, Corine Muller, Michel Muttner, Jean-Jacques Perrochet, Eliane Pierrehumbert, Chloé Rappan, Jean-Philippe Rawyler, Gianna Reginelli Servais, Claude Roulet, Service de l'urbanisme de la ville de Neuchâtel, Entreprise Stoppa Fils SA, Pierre Sydler, Louis Tissot, Jean-François Wehrli

1. Accueil

Denis remercie chaleureusement Guy de Montmollin pour l'organisation de cette assemblée au Cercle du Jardin et Patrice Allanfranchini qui nous en a fait une présentation captivante. Il salue les membres présents à l'assemblée et tout spécialement Jacques Bujard, chef de l'OPAN, et Antoine Guilhen architecte communal à la Chaux-de-Fonds.

L'ordre du jour est accepté.

2. Nouveaux membres

Denis nous informe de l'admission de quatre nouveaux membres et de la démission de Marcel Garin, un membre de longue date.

3. Procès-verbal de l'AG du 19 octobre 2019 au Plan-Jacot

Le procès-verbal ne suscite aucune question et est accepté avec remerciements à son auteure.

4. Rapport du président

« Un petit préambule : bien que l'AG soit destinée à l'année 2019, mon rapport portera sur nos activités depuis la dernière assemblée d'octobre 2019 jusqu'à ce jour. Cela me paraît plus intéressant de vous informer ainsi de l'actualité de notre section.

Donc... depuis notre dernière assemblée notre comité ne s'est réuni que 3 fois, le 19 décembre, le 30 janvier et..... Corona virus oblige...le 13 août ! Pour cette même raison nous avons dû renoncer à l'organisation d'excursions ou de visites pendant cette année pour le moins singulière en espérant que

les contraintes inhérentes à cette pandémie prendront fin, nous permettant de mettre sur pied un programme digne de ce nom ; mais, pour le moment, rien n'est moins sûr.

Néanmoins notre section n'est pas restée inactive et nous avons pu traiter un certain nombre de dossiers que je vous présente dans un ordre à peu près chronologique.

La toiture du Moulin de la Borcarderie pour laquelle nous avons signé une « déclaration » lors de la dernière assemblée générale. Elle a été bien sûr transmise à la commune et ce n'est que le 27 janvier que nous avons reçu un accusé-réception des autorités communales nous remerciant de notre soutien et nous annonçant que les procédures étaient en cours. Malgré nos relances, nous n'avons à ce jour aucune nouvelle de celles-ci.

Les jardins médiévaux sur la colline du château de Neuchâtel auxquels nous avons apporté notre soutien pour leur conservation et leur mise en valeur ; notre carte de vœux en a été l'objet.

Le collège d'Hauterive dont la démolition a été décidé par les autorités communales. Malgré notre soutien au comité qui s'est constitué pour sa sauvegarde en lançant un référendum et notre lettre aux autorités pour les convaincre qu'il y avait des solutions permettant la conservation de l'édifice, l'issue du référendum a été malheureusement largement en faveur de la démolition.

Les éoliennes du Crêt-Meuron et du site des 4 bornes. Nous avons fait formellement opposition à ces 2 projets à la fois pour la sauvegarde de nos paysages qui, je le rappelle, font partie de nos plus grandes richesses en tant que patrimoine naturel, mais aussi par rapport aux craintes de voir remettre en cause, par leur présences très proches, l'inscription de nos 2 villes du haut au patrimoine mondial de l'Unesco. La procédure est en cours, malgré les réponses que nous avons reçues et qui ne sont pas satisfaisantes, nous avons décidé de maintenir nos oppositions et nous serons prochainement invités avec les nombreuses autres associations qui se sont également opposées, à une séance de discussion.

Le soutien financier à la restauration de la malaxeuse à tourbe du sentier didactique aux Ponts-de-Martel.

Le soutien à un groupe d'habitants du Landeron refusant la démolition d'une passerelle CFF datant de 1913 entièrement en construction métallique rivetée, encore en excellent état, la seule restant dans le canton, et par ailleurs fort utile aux résidents pour enjamber les voies pour se rendre aux bords du lac. Malheureusement notre démarche n'aboutira probablement pas, les CFF ayant les pleins pouvoirs sur son avenir et argumentant qu'une passerelle identique vient d'être restaurée à quelques kilomètres seulement sur le canton de Fribourg.

La transformation de la gare du Littorail à Colombier qui va donner lieu, pour des impératifs de sécurité à la construction d'un passage souterrain sous les voies le long de l'allée des Bourbakis. Nous avons pu examiner le projet avec les responsables du projet sur place et nous avons émis quelques remarques visant une meilleure intégration des parties émergentes.

Bien que Pierre Debrot soit malheureusement absent à cette assemblée, je tiens à mentionner qu'une messe a eu lieu cet été dans notre chapelle à Bétod réunissant, comme chaque année, une centaine de personnes. Merci à Pierre pour nous y avoir représenté.

En plus de ces dossiers, j'ai participé aux rencontres que nous avons maintenant régulièrement avec les autres présidents romands. Au programme le Clou rouge qui n'a pas pu être posé ce printemps, et pour cause... son installation est prévue (si tout va bien....) le 17 avril prochain au centre Dürenmatt avec le même programme de visite. Autre événement à venir au niveau romand et dont nous préparons le contenu : un colloque qui aura probablement lieu à Lausanne en automne 2021 sur la question Energie – Patrimoine. Le but étant, comme vous le devinez, de concilier les exigences d'économie d'énergie et de diminution des rejets de CO2 avec la conservation des bâtiments dignes d'intérêt qui sont, eux aussi, des éléments constitutifs du développement durable.

Grace à Yvonne que je remercie tout spécialement nous avons maintenant un compte Instagram qui nous permettra de mieux communiquer nos activités et, nous l'espérons, de faire de nouvelles jeunes recrues pour notre association.

Merci à Claude, Guy et Jean-Marc pour nous avoir représenté tout dernièrement à la remise du prix Wakker à Baden.

Je voudrais enfin aussi remercier tous les membres du comité pour leur fidélité à nos séances, leur soutien, leur participation et aussi leurs idées. Je crois que nous avons tissé de véritables liens d'amitiés ; c'est un véritable plaisir de travailler ensemble.

En espérant ne pas avoir été trop long, je vous remercie pour votre attention. »

5. Comptes, rapport des vérificateurs et budget

Etienne Grossenbacher présente les comptes et donne lecture du rapport rédigé par le trésorier, Adi-Pierre Glanzmann, retenu en France en raison des mesures sanitaires liées au Covid. L'exercice 2019 se solde avec un bénéfice de CHF 8029.00 (charges CHF 3922, recettes CHF 11 951). La fortune a augmenté de CHF. 20'755 pour un total de CHF. 237'308 grâce au bon rendement de certains placements. Le trésorier relève la délicate tâche de gérer les comptes dans la situation actuelle où une prise de risque est inévitable.

La vérification des comptes a été effectuée par Isabel Valverde et Etienne Grossenbacher. Ce dernier donne lecture du rapport qui relève que les comptes sont parfaitement tenus et propose à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au caissier.

Les membres présents acceptent les rapports du caissier et des vérificateurs à l'unanimité.

Le président ajoute que vu la situation actuelle, les activités sont réduites et aléatoires. Le budget prévu est estimé à la baisse pour 2021.

6. Nomination du comité

Tous les membres du comité se représentent et sont réélus.

La composition du comité est la suivante : Denis Clerc – président, Jean-Marc Breguet – vice-président, Adi-Pierre Glanzmann – trésorier, Monique Bise – secrétaire. Membres : Patrice Allanfranchini, Marc Bertschi, Alexis Bolle, Yvonne de Bosset-Schubert, Guy de Montmollin, Pierre Debrot, Stéphanie Guelpa, Philippe Gygi, Etienne Grossenbacher, Laurent Nebel, Claude Roulet.

7. Divers

- Guy de Montmollin propose une excursion dans le canton de Fribourg à la découverte des vitraux. Des visites sont prévues à Morat, Romont, Berlens, Siviriez, Ursy. Une date et un programme détaillé seront proposés aux membres de la section dès que la situation sanitaire le permettra.
- Une visite est également prévue pour découvrir l'architecture contemporaine (années 50-60-70) en compagnie de l'architecte Boris Evard.
- Jacques Bujard nous informe de certains dossiers suivis par l'OPAN et de la difficulté de sauvegarder des objets quand ils n'ont été ni protégés, ni recensés. Pour exemple, la passerelle de Chiètres (comparable à celle du Landeron) a pu être sauvée grâce à une association. Aujourd'hui, les exigences pour mise aux normes (incendie/sécurité/accès handicapés/économie d'énergie), prennent souvent le pas sur l'intérêt patrimonial.
- L'Institut neuchâtelois consacre son 38^e Cahier à l'architecture neuchâteloise de l'après-guerre à nos jours.

- Charlotte Vernet demande des nouvelles de la Borcarderie. Dans sa réponse, Jacques Bujard se veut rassurant. Il a été exigé de reconstruire à l'identique
- Denis Clerc tient encore à souligner l'excellente relation entre notre section et l'office du patrimoine.
- Il est encore répondu à Guy de Montmollin que l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin (une étape du Clou rouge en 2018) a été sélectionné pour figurer dans la brochure de Patrimoine suisse « Les plus beaux hôtels de Suisse » qui paraîtra en fin d'année.

La séance est levée à 11.10. Chacun peut ainsi librement visiter les lieux et prendre un apéritif avant de partager un excellent repas préparé par les gérants du lieu.

Pour le procès-verbal, Monique Bise